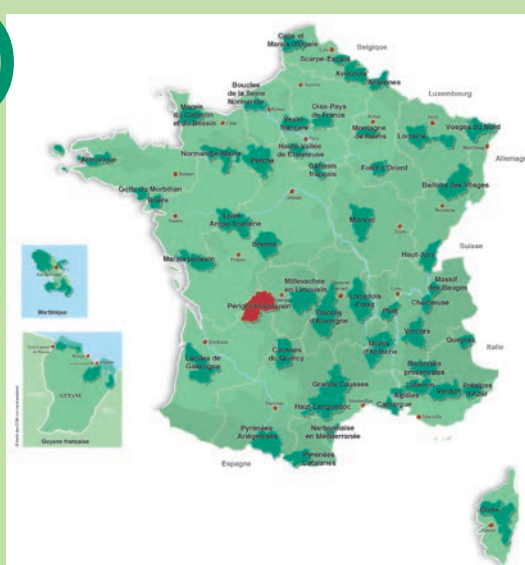


Saint-Pierre de Frugie : un laboratoire d'idées à ciel ouvert



LE PARC EN CHIFFRES

- Date de création : **1998**. Charte : **2011-2023**
- Nombre de communes : **78**
- Nombre d'habitants : **51 000**
- Superficie : **180 000** hectares
- 1 chargé de mission Urbanisme et Observatoire du territoire
- 1 Cellule d'Assistance Technique pour la Gestion des Zones Humides
- 1 chargé de mission zone forestière
- 1 chargé de mission Développement durable

SAINT-PIERRE DE FRUGIE EN CHIFFRES

- Région : **Nouvelle-Aquitaine**
- Département : **Dordogne**
- Nombre d'habitants : **574**
- Superficie : **21,74 km²**
- Bernard Vauriac : Président de la Communauté de communes du Pays de Jumilhac Le Grand
- Gilbert Chabaud : Maire de Saint-Pierre de Frugie
- Guillaume Claude : Jardinier municipal

Contexte

Cette collectivité de 419 habitants, appartenant à la Communauté de communes du Pays de Jumilhac le Grand, se situe dans le Périgord Vert. Cette commune au paysage préservé et au patrimoine naturel considérable est caractérisée par un urbanisme singulier, via la présence de 3 hameaux et l'absence de bourg principal.

A l'arrivée de la nouvelle municipalité en 2008, le bar-restaurant faisant office de cantine était alors en voie de fermeture, aucun commerce n'était présent sur le village et un local de 15m² avec hygiaphone, servait d'accueil à la mairie. L'équipe élue a engagé une réflexion sur les actions à conduire pour améliorer le cadre de vie des habitants et pour que le village puisse retrouver de l'attractivité auprès des touristes et des éventuels habitants à venir.

Méthodologie

Ayant pris conscience de l'absence d'équipements requis, la municipalité de Saint-Pierre de Frugie a tout d'abord procédé à la création d'une maison de la commune, composée d'un espace dédié aux activités de la mairie, d'un bureau mis à la disposition des habitants, ainsi que d'un hall d'accueil.

Un inventaire des éléments de son petit patrimoine a ensuite été mené avec l'appui de ses agents communaux, de spécialistes locaux, d'architectes du Parc et du CAUE. Le recensement réalisé à partir de peu de moyens, a ensuite porté sur les monuments visibles plus importants (église, chapelle funéraire, pont médiéval).

La municipalité s'est ensuite positionnée sur une gestion plus écologique de ses espaces publics, en intégrant la démarche zéro pesticide. En vue de répondre à cette optique de préservation, un fauchage raisonné et tardif a été mis en place aux abords des routes, le salage hivernal remplacé par le sablage, des jachères fleuries implantées et les cimetières engazonnés. Des nichoirs et refuges pour les insectes, faisant l'objet d'une numérotation et d'un suivi annuel, ont par ailleurs été réalisés. Les agents communaux ont également participé à des formations à ces nouvelles pratiques d'entretien mises en place par le Conseil départemental afin de répondre aux questionnements des habitants.

Afin de répondre aux demandes de restaurations et de séjours des randonneurs et touristes, un travail de mise aux normes, de rénovation et d'isolation par l'extérieur du restaurant, à partir de matériaux écologiques (chaux, chanvre, argile) a été engagé avec l'aide de l'Eco-centre du Périgord, situé sur le territoire du Parc.

La question patrimoniale et écologique, à partir desquelles les premières actions ont été mises en place sur la commune, ont servi de clés d'entrées à la démarche « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte ».

DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHE TERRITOIRE A ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Différents projets ont été engagés autour de la biodiversité. Avec l'appui de la communauté de communes, l'aire d'accueil en déshérence a notamment pu être réaménagée en jardin comprenant différents espaces partagés, dans lesquels les thèmes de l'eau, de la biodiversité et de la permaculture ont été développés. Un sentier de découverte, conçu par le Parc a été mis en œuvre par les agents municipaux et 3 ruches y ont été installées.

D'autres actions, telle que la réalisation d'un agenda de la biodiversité, la réimplantation d'espèces végétales plus adaptées et favorables à la biodiversité ou encore la création d'aménagements favorisant les circulations pédestres,

ont été développées. La commune a également engagé une réflexion sur la modification de son éclairage en vue de réduire la pollution lumineuse nocturne ainsi que sa consommation d'énergie. Elle a par ailleurs adhéré à la cellule « assistance technique zone humide » du Parc et a procédé à l'acquisition de deux zones humides portant actuellement leur superficie à 7 hectares.

Au plan de l'agriculture, un lieu a été mis à la disposition des producteurs locaux pour y établir une épicerie bio, dans laquelle leurs produits pourront être vendus.

Dans le cadre de la démarche de revitalisation qu'elle a souhaité impulser, la municipalité a également œuvré en faveur de l'éducation des scolaires, en 2015. Une école, appliquant une pédagogie alternative, selon la méthode Montessori, a ouvert ses portes. Face aux nombreuses demandes pour la rentrée prochaine, la question de l'agrandissement est aujourd'hui posée.

Différentes actions culturelles ont par ailleurs été créées, parmi lesquelles figure l'événement : « Musique en haut Périgord », reconduit chaque année depuis 2013. L'événement conçu autour de la musique classique, a favorisé la venue de musiciens de très haut niveau. Au cours de l'année passée, la commune a aussi pu accueillir le réalisateur et producteur allemand Wim Wenders. Différentes manifestations ont également été créées autour de personnalités telles que Claude et Lydia Bourguignon, Gilles Clément et Ando Toshihiko, président de la Fondation Totoro.



FICHE 1

Une commune rurale en constante recherche d'innovation

Résultats

EXEMPLES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS

Suite à la visite d'un logement passerelle, implanté sur le territoire du Parc naturel des Millevaches en Limousin, et en réponse à la volonté du maire de concevoir un nouvel établissement scolaire, un bâtiment situé face à l'éco-restaurant a été acquis et rénové, afin de lui servir de lieu d'accueil. L'aménagement a été pensé de manière à comprendre une partie centrale pour l'école, avec possibilité d'un agrandissement futur et une partie destinée à l'implantation d'un logement passerelle, pour l'accueil de nouveaux habitants. Rénovés dans le cadre du TEPCV, à partir de matériaux écologiques (chaux et chanvre), il a également été prévu d'appareiller les appartements afin de pouvoir mesurer leurs capacités isolantes et leur transmission en humidité. Toutefois, la commune ne dispose actuellement d'aucun élément fiable pour que les calculs normalisés puissent être faits.

Deux projets de la municipalité ont également été retenus dans le cadre d'un « pôle d'excellence rurale » auquel la communauté de communes a candidaté. Ils concernent le changement d'affectation de l'ancienne école, amenée à devenir un gîte pouvant accueillir 18 personnes et la réalisation d'une salle commune. Il est également prévu que l'épicerie bio soit rattachée à cet ensemble.

BILAN

Les objectifs que la commune de Saint-Pierre de Frugie s'était fixée ont été atteints : amélioration du cadre de vie et du paysage, création de services, restructuration du lien social, augmentation de la fréquentation touristique de la commune, retombées positives pour le développement économique des commerces, artisans et producteurs locaux, installation de nouveaux habitants. Différentes reconnaissances ont été obtenues pour l'ensemble de la démarche engagée : diplôme d'honneur de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France, labels « territoire bio engagé » et « Villes et villages fleuris ». La commune est également lauréate du fond de dotation pour la biodiversité du Ministère de l'écologie dans le



cadre des Atlas de la biodiversité. Un prix a également été décerné au jardinier municipal pour son travail accompli.



Label Territoire Bio Engagé : en quoi ça consiste ?

À l'occasion de ses 10 ans, ARBIO Aquitaine a créé son nouveau label « Territoire BIO Engagé » : il s'agit de la première démarche de labellisation bio des collectivités territoriales proposée en France.

Ce label vise à encourager, récompenser et mettre en valeur les collectivités d'Aquitaine ayant réussi à atteindre les préconisations du Grenelle de l'Environnement, réaffirmées par le Plan Ambition Bio 2017, en termes de surface agricole cultivée en bio (au moins 6%) et/ou d'approvisionnement de leurs restaurants collectifs en bio (au moins 20% de produits bio dans les menus).



Une commune rurale en constante recherche d'innovation

Par ailleurs, le dialogue et la communication établis entre les agents municipaux et les habitants ont contribué à modifier le regard porté sur les nouvelles pratiques. Certains habitants les ont même adoptés à titre personnel, bien que l'ensemble des actions proposées depuis 2008 par l'équipe municipale, n'ait pas toujours été compris par une population vieillissante, dont les habitudes de gestion des espaces verts divergeaient de celles préconisées.

Les diverses manifestations créées autour des différents experts du paysage ont également contribué à créer des vocations. Cela s'est notamment traduit par de nombreuses demandes de terrain pour le développement d'exploitations en maraîchage. De jeunes couples avec enfants désireux de s'installer à Saint-Pierre de Frugie ont également sollicité la municipalité, qui s'implique pour aider ces derniers à trouver un terrain. Toutefois, l'accession au foncier demeure aujourd'hui complexe.

Au-delà, la réouverture des commerces et de l'école qui a contribué à la création de 7 emplois attestent aujourd'hui de l'inversion du phénomène de désertification du centre-bourg.

PLUE-VALUES

L'ensemble de la démarche TEPCV engagée par la commune a été rendu possible grâce à l'implication des agents municipaux ainsi qu'avec l'aide du Parc. Celui-ci a en effet offert aux élus l'opportunité de se rendre sur d'autres territoires pour « voir ailleurs ce qu'il pouvait s'y passer ».

Un rapport est systématiquement réalisé pour les membres de l'équipe municipale n'ayant pas toujours la possibilité de se déplacer.

La participation à la démarche a souvent permis de rapporter des idées pouvant rapidement être mises en œuvre. Chaque fois que l'idée proposée paraît pertinente, l'équipe municipale prend ses dispositions pour engager le projet au plus vite. Si au départ toutes les actions ont pu paraître quelque peu « décalées », c'est par l'exemplarité que les choses ont progressivement évolué. Pour chaque action entreprise, la commune a su englober les différentes thématiques de manière contiguë. La réalisation des actions en régie a également permis de prouver aux habitants leur faisabilité, et a parfois créé un effet « boule de neige ».



Une forte proximité et une complémentarité entre le Parc et la commune de Saint-Pierre de Frugie

Sur le volet ingénierie, une association élu / chargé de mission a été mise en place dès l'origine et une réelle « amitié de travail » entre les techniciens du Parc et la commune de Saint-Pierre de Frugie, s'est forgée au fil du temps. Un petit noyau d'élus « moteur » a constitué un groupe d'interlocuteurs important pour le Parc, au fil des déplacements. Le rayonnement médiatique dont bénéficie Saint-Pierre de Frugie permet quant à lui de faire connaître les actions conduites par le Parc naturel régional du Périgord-Limousin.

De même, dans le cadre des ateliers « Hors les murs » de l'école d'architecture de Nancy, la présentation des travaux d'élèves aux habitants, a démontré que la désertification en centres- bourgs ne constituait pas une fatalité et que des perspectives d'avenir restaient toutefois possibles. Leur contribution sur la façon d'habiter autrement a fait évoluer les mentalités des acteurs locaux et les a débarrassés d'une partie de leur a priori.

Suites à donner

La municipalité qui a engagé une politique de développement communal en lien direct avec une qualité de vie durable sur le territoire et via une série d'action innovantes, a pour ambition de poursuivre la dynamique impulsée : concilier développement économique et attractivité, à la question de la préservation des exigences environnementales, climatiques, culturelles, patrimoniales du territoire.



La politique menée à Saint-Pierre de Frugie incarne aujourd'hui une réponse possible à ces deux défis.

Souhaitant désormais amorcer une baisse de sa consommation énergétique, la commune projette d'entreprendre une réflexion plus poussée sur la question de l'éclairage public et le changement de son fournisseur d'électricité. Un inventaire devrait également être réalisé pour les toitures susceptibles de recevoir du photovoltaïque, en vue de l'obtention de son autonomie énergétique.

Il est par ailleurs envisagé la reprise par plusieurs maraîchers d'une exploitation agricole bio de 100 hectares, en y incluant différentes activités de production, l'accueil des écoles et la construction d'un bâtiment pour les saisonniers.

Enfin, la municipalité souhaite qu'à l'avenir, les citoyens puissent davantage prendre part aux décisions prises et aux actions réalisées.



Contact :

Muriel Lehericy

m.lehericy@pnrpl.com

<http://www.pnr-perigord-limousin.fr/>

Tél : 05 53 55 36 00

CHIFFRES CLÉS

Agence de l'Eau : 7 800 euros pour l'acquisition de matériel destiné à la gestion manuelle des espaces (débroussailluse, sécateur électrique, binette électrique)

Fondation du Patrimoine : 30 000 euros pour la rénovation de l'église

Société pour la Protection des Paysage et de l'Esthétique de la France : 5 000 euros

